

Les comités de lecture en sixième

Constat de départ : une baisse des emprunts chez les élèves de sixième.

Objectifs :

Installer une habitude de lecture chez les élèves de sixième et notamment chez les plus réticents.

Faire vivre le fonds (les élèves ne présentent que des livres du CDI). Permettre à la documentaliste d'avoir un avis d'élèves sur les livres achetés.

Travailler l'expression orale (au fil de l'année les élèves ne doivent plus se servir de la fiche-guide).

Faire connaître des auteurs.

Dans la mesure du possible, établir des liens (films, actualité, exposition, salons jeunesse...)

Présenter les nouveautés du CDI et, à l'occasion, présenter un auteur en particulier.

Fonctionnement :

Rendez-vous mensuel pour chaque classe et cela de septembre à juin sur une heure de français.

Tous les élèves sont susceptibles de présenter un récit (roman, conte, album, courts romans de D-Lire, textes de la collection *Les goûters philo* de chez Nathan par exemple).

Présentation à l'aide d'une fiche qui donne des points de repères pour l'oral.

Des consignes sont données dans le cours de l'année pour que les élèves progressent dans le choix de leur texte : *Les petites poches* de chez Thierry Magnier doivent, peu à peu, céder la place à d'autres textes.

Les élèves empruntent principalement sur l'heure d'ouverture du midi (deux midis par semaines sont réservés aux élèves de sixième).

Animation par le professeur et la documentaliste.

Travail pris en compte dans les évaluations de français.

Les fiches sont collées dans le cahier de français et un diplôme en fin d'année est distribué.

Variante : apporter un objet ou fabriquer un objet en fonction de l'histoire.

Contraintes :

Avoir un fonds assez important.

Bloquer des heures (nous fonctionnons avec 7 classes de sixièmes donc 7 heures par mois cela revient vite).

Avoir une salle pour accueillir le groupe en entier.

Bilan :

Les prêts ont nettement augmenté et tous les élèves de sixième fréquentent le CDI.

Les bilans de fin d'année montrent que les élèves sont satisfaits et certains avouent que, sans ce comité, ils n'auraient pas autant lu dans l'année.

Des comités ont été réclamés en cinquième, quatrième et troisième.

La dynamique enclenchée est désormais acquise chez les collègues enseignants.

Au fil des ans, nous améliorons le dispositif et travaillons de plus en plus l'expression orale et les techniques qui l'accompagnent (respiration, maintien, débit de parole, voix, regards etc).

Conclusion :

Le système n'est pas difficile à mettre en place mais il a malgré tout des contraintes amplifiées par le nombre de classes. Il n'en reste pas moins qu'il a fait ses preuves depuis quatre ans et comme tout dispositif il est certainement critiquable et peut être amélioré.

Marie-Thérèse Etesse Lycée-Collège Jean XXIII – Quintin (22)

Fiche destinée à aider l'élève pour la présentation orale en comité de lecture. L'élève doit s'en détacher peu à peu en cours d'année. Lors des deux premières séances, nous passons beaucoup de temps à expliquer les consignes.

DATE :

TITRE :

AUTEUR :

EDITEUR :

COLLECTION :

Quelques phrases sur l'histoire :

Mon avis :

Nombre de coups de coeur :

Passage sélectionné (10 à 15 lignes maximum) . De la page... à la page...

Note du professeur et de la documentaliste :